

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne /



Le Programme FEDER-FSE+ 2021/2027

Les grands axes d'intervention

La Région Bretagne dispose d'une enveloppe FEDER de **379,5 M€** au titre de la programmation 2021-2027. Le programme «FEDER-FSE+ » définit la stratégie d'utilisation des crédits de cette enveloppe. Le programme fixe cinq priorités, dont quatre pour le FEDER, et une pour le Fonds social européen (FSE+) géré par la Région.

Il est articulé avec les stratégies régionales, au 1^{er} rang desquelles la Breizh Cop, démarche participative pour écrire un projet durable pour la Bretagne lui permettant de relever le défi des transitions : économique et numérique pour une Bretagne performante, innovante et connectée ; énergétique, écologique et climatique pour une Bretagne éco-mobile et responsable ; sociétale pour inspirer, former et accompagner ses habitant·e·s en recherche d'emploi dans leur projet professionnel.

En Bretagne, le FEDER soutient prioritairement les actions en faveur d'une recherche bretonne compétitive, de l'innovation des entreprises et de leur potentiel productif. Il concourt à finaliser le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire et à accompagner le développement des usages et services numériques.

La Bretagne a aussi pour ambition grâce au FEDER d'accélérer sa transition énergétique à travers la structuration de ses filières d'énergies renouvelables, la rénovation thermique de son parc HLM ou le renforcement d'une offre intermodale de transports collectifs durables et le développement des mobilités actives. Reconquérir sa biodiversité et diminuer sa vulnérabilité aux risques climatiques figurent au rang des objectifs auxquels la Bretagne entend également répondre grâce au FEDER.

Enfin, le volet régional du FSE+ permettra aux Bretonnes et au Bretons en recherche d'emploi de préparer leur projet professionnel puis de le consolider par l'acquisition de compétences.

Chaque priorité est organisée en objectifs puis en actions dans le cadre desquels devront s'inscrire les projets soutenus par le FEDER.

1. Recherche, Innovation, Entreprises et Transition numérique (136 M€) - FEDER

Il s'agit de la priorité 1 du Programme « Développer la performance de la Bretagne par le soutien à la recherche et à l'innovation, aux entreprises et à la transition numérique ».

Objectif 1 : Renforcer la compétitivité de la recherche bretonne dans l'espace européen & accroître l'effort d'innovation des entreprises bretonnes

Action 111 : Soutenir le développement de l'excellence des infrastructures de recherche

Action 112 : Soutenir l'internationalisation de la recherche bretonne et son intégration dans l'espace européen de la recherche

Action 113 : Soutenir les démarches de coopération et d'innovation sociale

Action 114 : Accompagner le transfert de technologies et l'émergence de dynamiques d'innovation

Action 115 : Soutenir la recherche collaborative et les dynamiques d'innovation d'excellence

Action 116 : Accompagner les projets industriels innovants

Action 117 : Structurer la gouvernance, la mise en œuvre et le suivi de la *Smart Specialisation Strategy* (S3)

Objectif 2 : Renforcer le potentiel productif de la Bretagne

Action 121 : Accompagner toutes les phases sensibles de développement de l'entreprise en vue de conforter sa compétitivité

Action 122 : Améliorer les performances des PME par des actions collectives

Action 123 : Encourager le développement d'activités de l'économie sociale et solidaire

Action 124 : Soutenir la création d'entreprises

Objectif 3 : Favoriser l'émergence et la mise en œuvre de stratégies numériques responsables

Action 131 : Assurer le développement d'un numérique inclusif

Action 132 : Promouvoir le développement de services numériques fondés sur une stratégie régionale de la donnée

Action 133 : Valoriser des lieux d'innovation interdisciplinaire au bénéfice de l'action publique

Action 134 : Promouvoir un numérique responsable

2. Bretagne Très Haut Débit / La Fibre pour tous (70 M€) - FEDER

Il s'agit de la priorité 2 du Programme « Favoriser l'accès de toute la Bretagne au Très Haut Débit ».

Objectif 1 : Déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire breton

Action 211 : Soutenir la mise en œuvre du projet Bretagne Très Haut Débit

3. Transition énergétique, écologique et climatique (78,5 M€) - FEDER

Il s'agit de la priorité 3 du Programme « Soutenir la transition énergétique, écologique et climatique de la Bretagne ».

Objectif 1 : Augmenter la production et la distribution d'énergies renouvelables en Bretagne

Action 311 : Soutenir les projets concourant au développement des énergies renouvelables

Action 312 : Soutenir l'animation et la structuration des filières

Objectif 2 : Favoriser les mesures en faveur de l'efficacité énergétique

Action 321 : Soutenir l'efficacité énergétique dans le logement social

Action 322 : Soutenir les projets démonstrateurs

Action 323 : Soutenir l'animation et la structuration des filières

Objectif 3 : Développer les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents

Action 331 : Soutenir les projets démonstrateurs

Action 332 : Soutenir les projets structurants d'envergure régionale et/ou démontrant une valeur ajoutée particulièrement élevée pour le territoire

Action 333 : Soutenir l'animation et la structuration des filières

Objectif 4 : Diminuer la vulnérabilité de la Bretagne aux risques climatiques

Action 341 : Soutenir les actions visant à améliorer la connaissance et le suivi

Action 342 : Soutenir les actions permettant de renforcer la gouvernance, les capacités des acteurs du territoire et la résilience des organisations

Action 343 : Soutenir les actions d'éducation et sensibilisation, acculturation pour une population résiliente

Action 344 : Soutenir les actions favorisant un aménagement durable et des réseaux résilients, la prévention et la gestion des risques

Action 345 : Soutenir les actions en faveur de l'adaptation de la biodiversité au changement climatique et d'une meilleure gestion des ressources naturelles

Action 346 : Soutenir les actions permettant d'accompagner les secteurs économiques dans la transformation et l'adaptation par l'expérimentation de nouvelles pratiques

Objectif 5 : Préserver et reconquérir la biodiversité

Action 351 : Soutenir les aires protégées sous protections réglementaires et/ou document de gestion

Action 352 : Soutenir les continuités écologiques et les projets territoriaux en faveur de la biodiversité

Action 353 : Soutenir les actions de renaturation et de restauration de sites en faveur de la biodiversité et géodiversité

Action 354 : Soutenir les actions de développement des données naturalistes et de la connaissance du patrimoine naturel régional

Action 355 : Accompagner les territoires et les acteurs de la biodiversité et du patrimoine naturel en Bretagne

4. Mobilités durables (37 M€) - FEDER

Objectif 1 : Favoriser la mobilité urbaine durable

Action 411 : Soutenir le développement des services de mobilités et infrastructures de transport assurant une meilleure liaison entre les espaces périurbains / ruraux et urbains

Action 412 : Soutenir les projets favorisant l'intermodalité

Action 413 : Soutenir les projets facilitant les mobilités de porte à porte

Action 414 : Soutenir le développement des modes actifs

5. Formation pour les personnes en recherche d'emploi (58 M€) - FSE+

Objectif 1 : Soutenir la formation des personnes en recherche d'emploi

Le volet régional du FSE + pour la période 2021-2027 concourra au financement des programmes suivants :

- Programme d'actions dédiées à la découverte des métiers, au renforcement des compétences de base et à la préparation d'un projet professionnel de personnes en recherche d'emploi, en amont de toute formation qualifiante.
- Programme d'actions dédiées à la formation à un métier, par le biais d'un parcours qualifiant.

Informations / Contacts Région Bretagne :

Tous les dispositifs vont être progressivement mis en ligne ; vous pourrez les retrouver dans le moteur de recherche accessible sur ce lien : <https://europe.bzh/aides>

Pour toute information complémentaire :
Direction des affaires européennes et internationales
Courriel : europe@bretagne.bzh

